



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enfants

Question écrite n° 71392

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les foyers binationaux. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'évolution du nombre d'enfants nés dans la commune de Castres-Mazamet issus de foyers binationaux depuis dix ans.

Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité a pris connaissance avec intérêt de la question relative à l'évolution du nombre d'enfants, issus de foyers binationaux nés dans la commune de Castres-Mazamet depuis dix ans. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le nombre de naissances vivantes domiciliées dans les communes de Castres et de Mazamet dont les parents sont issus d'un couple mixte (père français et mère étrangère ou mère française et père étranger) est le suivant :

ANNÉE	COMMUNES de Castres et de Mazamet : nombre de naissances issues de couples mixtes
1999	55
2000	52
2001	49
2002	70
2003	85
2004	61
2005	83
2006	86
2007	83
2008	83

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71392

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1581

Réponse publiée le : 1er juin 2010, page 6117